

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

réuni le vendredi 10 novembre 2017

de 18h à 20h

PARTICIPANTS

	Présents	Absents	Excusés
Directeurs	Mme GOIS M. GONTHIER (retard)		
Enseignants de l'école	Mmes DUHAMEL, LEFEBVRE, LALOUX M. SZKUDLAREK		
Maire(s)	MM. NOTTEBOOM, TRANCART		
Conseiller municipal	Mme AZEVEDO M. ANCELIN		
Président du RPI	M. BERNARDIN		
Délégués des parents d'élèves	Mmes TORCHY, VANLAEYS, SANZ, WATELLET MM. TORCHY, LUGINBÜHL		

THEMES ABORDES**ORDRE DU JOUR** **Vote du règlement intérieur** **Projet d'école** **Avis et suggestions sur la vie de l'école :**

- rythmes scolaires
- actions pédagogiques
- utilisation des moyens alloués
- intégration d'enfants handicapés
- activités périscolaires
- restauration scolaire
- hygiène scolaire
- protection et sécurité
- utilisation des locaux scolaires
- autre(s) à préciser

 Informations sur :

- le choix des fournitures
- l'organisation de l'aide spécialisée
- les rencontres parents/enseignants
- autre(s) à préciser

- Vote de fusion des conseils d'école
- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
- Vote du règlement intérieur
- Effectifs et répartitions
- Mise en place des aides (APC/ pôle ressources/MDPH)
- Présentation des comptes des coopératives scolaires
- Projets pour l'année
- Questions diverses

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Orientations et décisions prises :

- Madame GOIS ouvre la séance à 18h et présente l'ordre du jour.
- Vote de fusion des conseils d'école

Madame GOIS présente le projet de fusion des deux conseils d'école. Après délibération, la fusion est adoptée à l'unanimité.

- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Madame GOIS présente les procès-verbaux des élections des deux écoles.

Grémévillers : 149 inscrits / 69 votants / 4 blancs ou nuls / 65 suffrages exprimés / Taux de participation : 46,31%

4 parents de la liste de parents non constituée en association sont proclamés élus titulaires (Mmes WATELLET Sylvie, VANLAEYS Véronique, SANZ Delphine et M. TORCHY Jérôme ; avec 65 suffrages obtenus).

Morvillers : 84 inscrits / 64 votants / 4 blancs ou nuls / 60 suffrages exprimés / Taux de participation : 76,19%

2 parents de la liste de parents non constituée en association sont proclamés élus titulaires (Mme TORCHY Audrey et M. LUGINBUHL Fabrice ; avec 60 suffrages obtenus).

Soit six parents élus titulaires pour l'ensemble du RPI.

- Vote du règlement intérieur

Madame GOIS présente le règlement intérieur et l'ajout d'une annexe 4 concernant les films ou photographies d'élèves lors des sorties scolaires.

Après délibération, le règlement intérieur et l'annexe 4 sont adoptés à l'unanimité.

Les annexes 1 à 4 seront distribuées aux élèves.

- Effectifs et répartitions

Mme GOIS présente les effectifs et la répartition de la rentrée 2017-2018 :

23 PS, 23 élèves, Madame DUHAMEL,

12 MS / 10 GS, 22 élèves, Madame GOIS,

9 GS / 13 CP, 22 élèves, Madame LEFEBVRE,

9 CP / 13 CE1, 22 élèves, Monsieur SZKUDLAREK,

Soit 89 élèves admis à Grémévillers.

20 CE2, 20 élèves, Monsieur GONTHIER,

13 CM1 / 10 CM2, 23 élèves, Madame LALOUX,

Soit 43 élèves admis à Morvillers.

Soit 132 élèves, 6 classes, moyenne : 22 élèves par classe

Mme GOIS présente la prévision d'effectifs pour la rentrée 2018 :

10 élèves seront radiés pour une entrée au collège et 25 enfants nés en 2015 domiciliés dans les communes du regroupement et susceptibles de s'inscrire, soit 147 élèves, moy. 6classes : 24,5 élèves par classe.

- Mise en place des aides (APC/ pôle ressources/MDPH)

Madame GOIS présente les dispositifs d'aide aux élèves rencontrant des difficultés passagères, importantes ou lourdes.

L'école met en place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) aux horaires et dates définis par les enseignants, ces dernières concernent des élèves rencontrant des difficultés ponctuelles, passagères et peuvent être également proposées aux élèves des classes pour une aide au travail personnel et/ou une mise en place d'une activité prévue dans le projet d'école.

Les écoles peuvent faire appel au Pôle Ressource de circonscription et les membres du RASED pour les élèves dont les difficultés sont importantes.

Enfin, les écoles peuvent faire appel à la MDPH pour des difficultés plus importantes (deux dossiers déposés à la MDPH dans le RPI).

- Présentation des comptes des coopératives scolaires

Les mandataires des deux écoles présentent les comptes des coopératives scolaires.

Grémévillers : le solde indiqué dans le bilan est de 13 578,37€, le bilan est équilibré.

A Grémévillers, le montant des achats pour le matériel EPS de la salle de motricité s'élève à 2 700€.

Morvillers : le solde indiqué dans le bilan est de 4 224€, le bilan est équilibré.

Les enseignants constatent et informent que les dons des parents sont en baisse dans les classes du RPI.

- Projets pour l'année
 - Les deux écoles du RPI ont déposé un projet « Jardins et potagers pédagogiques » qui a été validé. Toutefois, les enseignants souhaiteraient une confirmation par la CCPV de l'attribution de la subvention aux écoles (attribution du précédent gouvernement) car pour cela, les frais doivent être engagés. A défaut de subventions, les écoles ne pourront pas s'engager dans le projet.
 - Spectacle de Noël : les enseignants ont choisi le conte musical africain « Azoudougou » (le village d'Azou). Il sera proposé aux élèves des écoles le jeudi 21 décembre, après-midi, à la salle des fêtes de Morvillers. Le spectacle débutera à 14h15 puis les élèves pourront manipuler les différents instruments de musique. La distribution des livres de Noël aura lieu le vendredi 22 décembre dans les classes (le matin à Morvillers et l'après-midi à Grémévillers).
 - EPS / Natation : durant le premier semestre, les classes de Grémévillers se rendent à la salle culturelle et sportive de Songeons et les classes de Morvillers se rendent à la piscine Atlantis de Formerie. Au second semestre, les activités seront inversées.
 - USEP : les deux classes de Morvillers sont inscrites à l'USEP (coût de la licence par enfant : environ 9€, financés par la coopérative scolaire). L'USEP permet aux élèves de participer à des rencontres sportives (et culturelles) dont, au moins, deux transports par classe sont assurés. Des rencontres « course d'orientation », « cirque », « athlétisme » et « sports collectifs » sont prévues en novembre, avril, mai et juin.
 - Musique : devis accepté par le SIRS pour un montant global de 630€ (quinze séances pour une classe). La classe de Madame LALOUX sera initiée à la pratique instrumentale dans le but d'utiliser le matériel de l'école.
 - Spectacles de la CCPV : la CCPV propose de financer le transport des classes aux spectacles programmés dans la Communauté de Communes. Toutefois, les enseignants remarquent et regrettent que la CCPV ne propose pas de spectacles pour les classes maternelles.

Les deux classes de Morvillers assisteront au spectacle iSi et Là, le 14 décembre, à la salle de Songeons. La classe de Madame LALOUX assistera de façon exceptionnelle à la représentation Voler dans les plumes en février, hors temps scolaires. Les élèves ayant vu une étape de travail l'année dernière de ce même spectacle sont invités à assister au résultat final et ainsi observer et comprendre toutes les étapes de création.

Deux classes de Grémévillers (cycle 2) assisteront au spectacle Nos jeux ont des oreilles, le 17 ou 19 avril à la salle culturelle de Songeons (en attente de l'organisation de la CCPV).

- « Classes numériques » : le coût de l'équipement numérique est de 13 000€ par école (deux Tableaux Blancs Interactifs (TBI) et douze tablettes ou PC hybrides). Le projet est proposé pour inscription au budget 2018 et recherche de subventions. Différents appels à projet ont été lancés par l'Education Nationale et le seront de nouveau pour une prochaine session (Rentrée 2018). Les enseignants demandent la priorité d'équiper les classes de Morvillers.
- « Classe de découverte » ski : Monsieur GONTHIER présente le coût approximatif pour cinquante élèves : 21 000€ pour deux classes, intervenants « vie de groupe » et 6 jours de ski. Les élèves pratiqueront le ski en demi-journée (2 heures, avec moniteurs), bénéficieront d'activités variées autour de la montagne (fermes, paysages, etc.) et feront classe sur place.

Le dossier doit être dans les mains de l'Inspecteur de Circonscription dès le 30 septembre 2018 pour un éventuel départ en février 2019. Les aides du Conseil Départemental sont réduites et le coût revient aux collectivités locales.

Madame SANZ demande le coût approximatif par élève. Monsieur GONTHIER indique que, dans les écoles, en moyenne, le coût est de 300€. Pour réduire le coût aux familles, l'association des parents d'élèves propose une « bourse aux vêtements » de ski.

- Questions diverses
- PPMS : les exercices d'évacuation et de confinement ont été effectués dans les écoles en septembre et octobre. La mallette PPMS de Morvillers est en cours d'actualisation.
- Rideaux et peintures de la classe de CM1/CM2 : Monsieur NOTTEBOOM informe que les commandes ont été passées à l'entreprise GORE à Grandvillers mais qu'elles ont été mises de côté par cette dernière. Après le rappel de Monsieur le Maire, l'entreprise annonce un délai de 8 à 10 semaines pour la livraison. Dès réception, la mairie se charge d'installer et peindre pendant les vacances.
- Madame SANZ demande si des modifications de dates de vacances de printemps sont prévues par l'Académie. A ce jour, les dates de vacances de printemps **ne sont pas modifiées** dans l'Académie d'Amiens.
- Les écoles remercient le SIRS et les communes pour la salle de motricité à Grémévillers ainsi que pour le photocopieur à Morvillers (dont le contrat de maintenance est assuré).
- Monsieur NOTTEBOOM remercie l'école pour sa participation aux commémorations du 11 novembre.

La séance est levée à 19h30

Problèmes en suspens :

- Rideaux et peinture à Morvillers

A Morvillers, le 21 novembre 2017.

Mme GOIS Catherine, Directrice GREMEVILLERS / M. GONTHIER Nicolas, Directeur MORVILLERS